

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00067

Numéro SIREN : 529 990 301

Nom ou dénomination : PERCIPPIO ROBOTICS

Ce dépôt a été enregistré le 19/02/2021 sous le numéro de dépôt 142

Désignation de l'entreprise : SA PERCIPPIO ROBOTICS SA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2
Adresse de l'entreprise 18 RUE ALAIN SAVARY 25000 BESANCON		Durée de l'exercice précédent *		1 2
Numéro SIRET * 5 2 9 9 9 0 3 0 1 0 0 0 1 0		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 9		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	74822 AG	42751 32071
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
IMMobilisations corporelles	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2130341 AS	1591397 538943
	Autres immobilisations corporelles	AT	158682 AU	126724 31957
	Immobilisations en cours	AV	546766 AW	546766
	Avances et acomptes	AX	AY	
IMMobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	211 211
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	47643 47643
TOTAL (II)		BJ	2958467 BK	1760873 1197594
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	250106 250106
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	11708 11708
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	654023 654023
	Autres créances (3)	BZ	CA	1002694 1002694
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	760165 760165
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	48454 48454
TOTAL (III)		CJ	CK	2727152 2727152
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	5685620 1A 1760873 3924746
	Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
	Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise		SA PERCIPPIO ROBOTICS SA	Néant	<input type="checkbox"/> *
				Exercice N 31122019
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 71 400..)		DA	71400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	481524
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	5300
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	
	Report à nouveau		DH	-235136
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	21743
	Subventions d'investissement		DJ	441890
Autres fonds propres	Provisions réglementées *		DK	
		TOTAL (I)	DL	786721
			DM	
Provisions pour risques et charges	Produit des émissions de titres participatifs		DN	427912
	Avances conditionnées		DO	427912
		TOTAL (II)	DP	10000
DETTES (4)	Provisions pour risques		DQ	
	Provisions pour charges		DR	10000
		TOTAL (III)	DS	
	Emprunts obligataires convertibles		DT	
	Autres emprunts obligataires		DU	403126
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DV	591733
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DW	16050
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DX	104164
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DY	119809
Compte réguli.	Dettes fiscales et sociales		DZ	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		EA	
	Autres dettes		EB	1465230
	Produits constatés d'avance (4)		EC	2700113
		TOTAL (IV)	ED	
		(V)	EE	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		3924746
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		1C	
			1D	
			1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2040664
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA PERCIPPIO ROBOTICS SA				Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC
	Production vendue	FD	FE	FF
	biens *		1549100	1549100
	services *	FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	33796	522129
	33796	FK	488332	FL
			2037432	2071229
	Production stockée *			FM
	Production immobilisée *			FN
	Subventions d'exploitation			FO
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP
	Autres produits (1) (11)			FQ
				21
				FR
				2740178
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS
	Variation de stock (marchandises)*			FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX
	Salaires et traitements *			FY
	Charges sociales (10)			FZ
	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA
		- dotations aux provisions		GB
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
	Autres charges (12)			GE
				GF
				GG
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - II)				-270444
OPÉRATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM
	Différences positives de change			GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO
				GP
				2
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR
	Différences négatives de change			GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT
				GU
				33568
				GV
				-33565
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				-304009
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				

(RENOVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SA PERCIPPIO ROBOTICS SA		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	149909
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)			149909
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4338
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	10000
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			14338
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			135570
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)
Impôts sur les bénéfices *			(X)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
	(3) Dont { — Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	1300
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	13464
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5))	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
	donoit cotisations facultatives Madelin A7		
	donoit cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :	Exercice N Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Détail en annexe			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Produits antérieurs

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Evénements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
1.3	Permanence des méthodes	2
1.4	Informations générales complémentaires	2
2	Faits postérieurs à la clôture	3
3	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	4
3.1	Actif immobilisé	4
3.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	5
3.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	7
3.1.3	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	8
3.1.4	Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.	8
3.2	Actif circulant	9
3.2.1	État des stocks	9
3.2.2	Charges constatées d'avance et produits à recevoir	10
3.3	Capitaux propres	11
3.3.1	Capital social	11
3.3.2	Variation des capitaux propres	11
3.3.3	Subventions d'investissement et avances remboursables	11
3.4	Passifs et provisions	14
3.4.1	Provisions	14
3.4.2	Précisions sur d'autres dettes	16
3.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	16
3.6	Compte de résultat	19
3.6.1	Ventilation du chiffre d'affaires	19
4	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	20
4.1	Engagements financiers donnés et reçus	20
4.1.1	Engagements financiers reçus sur emprunts	20
4.1.2	Engagements en matière de pensions et retraites	20

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

La société poursuit son développement avec le renforcement des équipes techniques et le traitement de marchés à fortes perspectives ; la production en cours ressort à 250K€ à la date de clôture.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.3 Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

1.4 Informations générales complémentaires

Les notes et informations ci-après complètent les documents de base afin de permettre aux lecteurs des comptes de porter un jugement avisé.

- Les projets industriels en cours ont intégré des travaux de recherche et de développement significatifs ; à ce titre, une production immobilisée a été activée pour 447K€.
- Dans le cadre des dépenses de recherche, de développement et d'innovation, ont été comptabilisés un crédit impôt recherche pour 189K€.
- Des subventions d'exploitation liées au processus industriel ont été comptabilisées pour 95K€.

2 Faits postérieurs à la clôture

L'épidémie de Covid-19, qui s'est manifestée en France au cours du premier trimestre 2020, est un évènement qui n'affecte pas les comptes clos au 31 décembre 2019.

Cet évènement a perturbé le déroulement de l'activité à compter du 17 mars 2020, sans que les perspectives commerciales soient véritablement affectées.

Toutes les mesures de sauvegarde, nécessaires au maintien de la trésorerie ont été prises, dont le report des échéances d'un emprunt et l'activité partielle pour certains salariés.

Par ailleurs, des allongements de délais concernant les projets de recherche en cours ont été sollicités, ainsi que le report des échéances des avances remboursables.

3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

3.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	58 237	16 585		74 823
Corporielles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencnts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 690 376	439 965		2 130 341
	Installations générales, agencements, aménagements divers	1 847	-	-	1 847
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	163 655	2 331	9 151	156 836
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	543 560	100 038	96 832	546 766
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	2 399 438	542 334	105 983	2 835 790
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	211	-	-	211
	Prêts et autres immobilisations financières	47 502	142	-	47 644
	TOTAL IV	47 713	142		47 855
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	2 505 389	559 061	105 983	2 958 467

3.1.1.1 Aménagement du cadre général – Augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			16 585		
Immobilisations corporelles	92 777		2 331		447 226
Immobilisations financières			142		
TOTAL	92 777		19 058		447 226

3.1.1.2 Aménagement du cadre général – Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	92 777		9151		4 055
Immobilisations financières					
TOTAL	92 777		9 151		4 055

3.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMobilisations AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		33 139	9 613	-	42 751
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 240 557	350 840	-	1 591 397
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	434	370	-	804
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	109 298	25 489	8 867	125 921
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		1 350 289	376 699	8 867	1 718 122
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		1 383 428	386 312	8 867	1 760 873

3.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	
Matériel et outillage	Linéaire	2 à 5 ans
Installations générales	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

3.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Cf. 2.1.2 et 2.1.3

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	33 139	9 613	-	-	-	42 751
Corporelles	1 350 289	376 699	-	8 867	-	1 718 122
Financières	-		-		-	-
TOTAL	1 383 428	386 312	-	8 867	-	1 760 873

3.1.4 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

3.1.4.1 Frais de recherche et de développement

Précisions sur classification (charges/immobilisations) des frais de recherche et développement selon nature :

Les dépenses considérées comme des frais de recherche au sens de l'Avis CNC 2004-15 sont comptabilisées en charge conformément au PCG, article 212-3.

Les dépenses considérées comme des coûts de développement au sens de l'Avis CNC 2004-15 sont comptabilisées en immobilisation conformément au PCG, article 212-3. Les coûts de développement qui sont générés en interne au cours de l'exercice et correspondant à de la main d'œuvre sont activés une fois par an à la clôture, les autres coûts de développement le sont lorsqu'ils remplissent les conditions d'activation précisées dans le PCG, article 212-3.2.

Précisions sur la date de début des amortissements de frais de développement activé selon nature :

Les coûts de développement, lorsqu'ils sont immobilisés, sont amortis sur leur durée probable d'utilisation soit sur une durée comprise entre 2 et 5 ans. En cas d'échec du projet, les frais correspondant sont immédiatement amortis par une dotation exceptionnelle.

Les coûts de développement sont amortis à compter :

- de la date de mise en service pour les coûts de développement correspondant à des frais de développement expérimental,
- de la date d'immobilisation, correspondante au début d'utilisation du résultat des développements pour les coûts de développement correspondant à des frais de recherche appliquée-industrielle.

3.2 Actif circulant

3.2.1 État des stocks

Catégorie de stocks appropriés à notre entité	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements			
En cours de production de biens	250 106		250 106
En cours de production de services			
Produits intermédiaires			
Produits finis			
Marchandises			
TOTAL	250 106		250 106

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

3.2.2 Charges constatées d'avance et produits à recevoir

3.2.2.1 Charges constatées d'avance

3.2.2.2 Produits à recevoir

3.3 Capitaux propres

3.3.1 Capital social

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice, ou les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	714	71 400
Mouvements :		
.....		
.....		
.....		
Position fin de l'exercice	714	71 400

3.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	71 400	-	-	71 400
Réserves, primes et écarts	486 824	-	-	486 824
Report à nouveau	-224 750	-	10 387	-235 137
Résultat	-10 387	32 130	-	21 743
Subventions d'investissement	620 324	-	178 433	441 891
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	427 912	-	-	427 912
TOTAL	1 371 323	32 130	188 819	1 214 633

3.3.3 Subventions d'investissement et avances remboursables

Les subventions financant des frais de recherche, soit des dépenses non immobilisées, sont comptabilisées en subvention d'exploitation et comptabilisées au résultat d'exploitation en proportion des frais financés et engagée au cours de l'exercice.

Les subventions financant des frais de développement, soit des dépenses immobilisées, sont comptabilisées en subvention d'investissement et comptabilisées au résultat exceptionnel au même rythme que les amortissements de l'exercice.

Les avances remboursables obtenues en faveur de la recherche et du développement dont le remboursement est conditionnel sont, en cours d'exécution du contrat, comptabilisées en compte "Avances conditionnées" présenté au bilan dans la rubrique "Autres fonds propres" conformément au PCG, article 941-16.

Au dénouement de l'opération, s'il est probable que l'opération soit un succès, ou tant qu'il n'est pas certain qu'elle sera un échec du point de vue des critères fixés par le contrat, l'avance et maintenue dans les fonds propres jusqu'à son remboursement.

La prime ou les intérêts éventuellement prévus au contrat qui seront susceptibles d'être versée en cas de remboursement ne sont provisionnés que lorsqu'il devient probable que les critères fixés par le contrat et conditionnant le succès, seront réunis.

3.3.3.1 Subventions d'équipement

Une subvention d'un montant de 100 826 € a été attribuée par le FEDER ; cette subvention a été répartie en fonction de la nature des dépenses s'y rattachant, à savoir :

- subvention d'exploitation pour un montant de 78 864 €
 - * pour 2012-2013 à hauteur de 67 761 €
 - * pour 2014 à hauteur de 11 103 €
- subvention d'investissement pour un montant de 21 962 €, totalement reprise au cours de l'exercice.

Une subvention d'un montant de 499 132 € a été attribuée par BPI FRANCE ; cette subvention a été répartie en fonction de la nature des dépenses s'y rattachant, à savoir :

- subvention d'exploitation pour un montant de 321 822 €
 - * pour 2013-2014-2015 à hauteur de 137 917 €
 - * pour 2016 à hauteur de 51 049 €
 - * pour 2017 à hauteur de 114 865 €
 - * pour 2018 à hauteur de 17 991 €
- subvention d'investissement pour un montant de 177 310 €, totalement reprise au cours de l'exercice.

Une subvention d'un montant de 707 000 € à l'origine a été attribuée par le FEDER ; cette subvention a été répartie en fonction de la nature des dépenses s'y rattachant, à savoir :

- subvention d'exploitation pour un montant de 266 947 €
 - * pour 2015 à hauteur de 11 979 €
 - * pour 2016 à hauteur de 83 719 €
 - * pour 2017 à hauteur de 47 583 €
 - * pour 2018 à hauteur de 85 365 €
 - * pour 2019 à hauteur de 38 301 €

Les dépenses prévues n'ayant pas été réalisées en totalité, le montant de la subvention est adapté au montant des dépenses réelles, soit une subvention totale de 678 312 €.

- subvention d'investissement pour un montant de 411 365 €

Une subvention d'un montant de 233 402 € a été attribuée par l'ANR ; cette subvention a été répartie en fonction de la nature des dépenses s'y rattachant, à savoir :

- subvention d'exploitation pour un montant de 140 072 €

- * pour 2016 à hauteur de 0 €
- * pour 2017 à hauteur de 3 200 €
- * pour 2018 à hauteur de 28 468 €
- * pour 2019 à hauteur de 49 945 €
- * pour 2020 à hauteur de 58 459 €

- subvention d'investissement pour un montant de 93 330 €

Une subvention d'un montant de 139 390 € à l'origine a été attribuée par le FEDER ; cette subvention a été répartie en fonction de la nature des dépenses s'y rattachant, à savoir :

- subvention d'exploitation pour un montant de 47 221 €.

- * pour 2016 à hauteur de 297 €
- * pour 2017 à hauteur de 38 716 €
- * pour 2018 à hauteur de 3 448 €
- * pour 2019 à hauteur de 4 760 €

Les dépenses prévues n'ayant pas été réalisées en totalité, le montant de la subvention est adapté au montant des dépenses réelles, soit une subvention totale de 83 725 €.

- subvention d'investissement pour un montant de 36 504€

Une subvention d'un montant de 427 032 € a été attribuée par BPI FRANCE ; cette subvention a été répartie en fonction de la nature des dépenses s'y rattachant, à savoir :

- subvention d'exploitation pour un montant de 223 672 €.

- * pour 2018 à hauteur de 2 255 €
- * pour 2019 à hauteur de 2 246 €
- * pour 2020 à 2021 à hauteur de 219 171 €

- subvention d'investissement pour un montant de 203 360 €.

Une quote-part de subvention rapportée au compte de résultat au rythme des amortissements a été comptabilisée sur l'exercice pour 150K€.

3.3.3.2 Avances remboursables

Une avance remboursable accordée par BPI FRANCE est de 283 748€ comptabilisée en compte 167400 "avance remboursables" ; cette aide est exclusivement affectée au projet "MoMeQa" ; la société s'engage à rembourser à BPIFRANCE, sauf échec commercial, la somme de 315 000€ selon échéancier prévisionnel définit au contrat.

Une avance remboursable accordée par BPI FRANCE est de 213 516€ comptabilisée en compte 167410 "avance remboursables" ; cette aide est exclusivement affectée au projet "FRENCH PRECISION" ; la société s'engage à rembourser à BPIFRANCE, sauf échec commercial, le montant de l'aide actualisé, selon les modalités visées au contrat.

3.4 Passifs et provisions

3.4.1 Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
Provisions au début de l'exercice				
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	-	10 000	-	10 000
Provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAL	-	10 000	-	10 000

3.4.1.1 Aménagement du cadre général – Augmentations

Augmentations (dotations) de l'exercice	Ventilation des augmentations (dotations)		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions réglementées			
Provisions pour risques			10 000
Provisions pour charges			
TOTAL			10 000

3.4.1.2 Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	10 000	-	10 000
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts (1)	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer*	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL		10 000		10 000

	Montant au début de l'exercice	Constitution par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques			10 000				10 000
Provisions pour charges							
TOTAL			10 000				10 000

3.4.2 Précisions sur d'autres dettes

3.4.2.1 Produits constatés d'avance

Libellé	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Acomptes clients facturés			1 187 600		
Subventions d'exploitation			277 630		
TOTAL			1 465 230		

3.4.2.2 Charges à payer

Nature	Montants
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	224
Fournisseurs – Factures non parvenue	37 828
Dettes fiscales et sociales	71 175
TOTAL	109 227

3.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	47 644	-	47 644
	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	654 024	654 024	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés	1 282	1 282	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	485	485	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	191 322	191 322
		Taxe sur la valeur ajoutée	94 027	94 027
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	715 286	550 174
DE L'ACTIF CIRCULANT	Groupe et associés	-	-	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	293	293	-
	Charges constatées d'avance	48 454	48 454	-
TOTAL		1 752 817	1 540 061	212 756

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	224	224	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	402 903	197 004	205 899	-
Emprunts et dettes financières divers		591 250	153 750	437 500	-
Fournisseurs et comptes rattachés		104 165	104 165	-	-
Personnel et comptes rattachés		44 658	44 658	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		63 569	63 569	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 913	2 913	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 669	8 669	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		483	483	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		1 465 230	1 465 230	-	-
TOTAL		2 684 064	2 040 665	643 399	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	325 880
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	-

3.6 Compte de résultat

3.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens		1 549 100	1 549 100
- Services	33 797	488 332	522 129
Chiffre d'affaires net	33 797	2 037 432	2 071 229

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Engagements financiers donnés et reçus

4.1.1 Engagements financiers reçus sur emprunts

- un emprunt de 230K€ : caution solidaire de Monsieur David HERIBAN à hauteur de 115 000€ et garantie du Fonds Européen d'investissement (FEI) à hauteur de 50%.
- un emprunt de 300 K€ : nantissement de premier rang sur le fonds de commerce.
- un emprunt de 150 K€ : nantissement de deuxième rang sur le fonds de commerce.
- un prêt BPI FRANCE de 250K€ : une somme de 12 500€ a été conservée comme gage espèces ; ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie Prêt d'Amorçage Investissement à hauteur de 40% et d'une garantie du dispositif InnovFin du Fonds Européen d'Investissement(FEI) à hauteur de 40%.
- un prêt BPI FRANCE de 500K€ : une somme de 25 000€ a été conservée comme gage espèces ; ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie Prêt d'Amorçage Investissement à hauteur de 30% et d'une garantie du dispositif InnovFin du Fonds Européen d'Investissement(FEI) à hauteur de 50%.

4.1.2 Engagements en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

PERCIPPIO ROBOTICS
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 71 400 €
régie par les articles L 225-57 à L 225-93 du Code de Commerce
SIEGE SOCIAL : 18 RUE ALAIN SAVARY - TEMIS INNOVATION
25000 BESANCON
SIREN 529 990 301 RCS BESANÇON

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à une **Assemblée Générale Ordinaire**, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le **31 décembre 2019** et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport établi par le Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de surveillance les comptes annuels et le rapport établi par le Directoire.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport établi par le Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à BESANÇON
Le 19 novembre 2020

Le Conseil de Surveillance



PERCIPPIO ROBOTICS
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 71 400 €
régie par les articles L 225-57 à L 225-93 du Code de Commerce
SIEGE SOCIAL : 18 RUE ALAIN SAVARY - TEMIS INNOVATION
25000 BESANCON
SIREN 529 990 301 RCS BESANÇON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 DECEMBRE 2020

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

RESOLUTION PROPOSEE

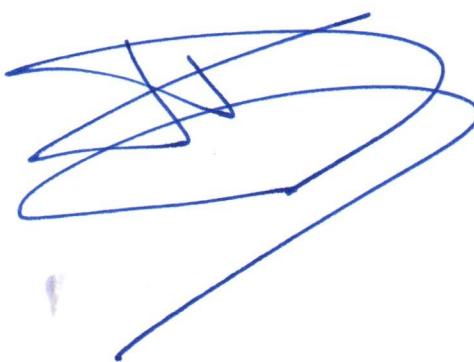
L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, décide d'affecter la totalité du bénéfice comptable de l'exercice d'un montant de 21 743,01 € au compte « report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

RESOLUTION ADOPTEE

La résolution proposée a été adoptée.

Le Président du Directoire





9 rue Madeleine Brès
BP 1543
25009 BESANÇON CEDEX
Tel : +33 (0)3 81 53 28 55
www.mazars.com

PERCIPPIO ROBOTICS

Société anonyme au capital de 71 400 €

Siège social : 18 rue Alain Savary - Témis Innovation - 25000 BESANCON
R.C.S. : BESANCON 529 990 301

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Besançon : 9 rue Madeleine Brès – BP 1543 – 25009 BESANÇON CEDEX – Tel : +33 (0)3 81 53 28 55
Vesoul : 10 rue Victor Dollé – Z.A.C. Technologia – CS 80142 – 70003 VESOUL CEDEX – Tel : +33 (0)3 84 76 21 11

Société d'Expertise Comptable – Tableau de l'Ordre Régional de Bourgogne Franche-Comté
Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Besançon
S.A.S. au Capital de 8 000 000 € – R.C.S. Besançon 622 820 223 – Siret 622 820 233 00122 – TVA Intracommunautaire FR 24 622 820 223

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société PERCIPPIO ROBOTICS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PERCIPPIO ROBOTICS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Directoire le 2 novembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation de la production immobilisée, de la production en cours ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes. Ces derniers sont indiqués dans la note « *3.1.4 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé* » de l'annexe aux comptes annuels.

Pour apprécier l'estimation de la valeur de la production immobilisée et de la production en cours, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à :

- analyser, que l'estimation de ces valeurs déterminée par la Direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés ;
- comparer les données utilisées pour leur valorisation avec les données sources ;
- vérifier, par sondages, l'exactitude arithmétique des calculs effectués par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire arrêté le 2 novembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du Code de Commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de Commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que des informations la concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A BESANCON, le 30 novembre 2020

Le Commissaire aux Comptes,
Pour MAZARS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE



Latif ERGIN
Expert-Comptable D.P.L.E.
Commissaire aux Comptes inscrit

PERCIPPIO ROBOTICS SA

Actif		Exercice au 31/12/2019			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2018	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	74 822	42 751	32 071	
		Fonds commercial (1)			25 099	
		Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	74 822	42 751	32 071	
					25 099	
Actif circulant	Immobilisations financières ⁽²⁾	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	2 130 341	1 591 397	538 943	
		Autres immobilisations corporelles	158 682	126 724	31 957	
		Immobilisations en cours	546 766		546 766	
		Avances et acomptes				
		TOTAL	2 835 790	1 718 121	1 117 668	
					1 049 149	
		Participations évaluées par équivalence				
Actif circulant	Crédits et débiteurs ⁽³⁾	Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	211		211	
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	47 643		47 502	
		TOTAL	47 854		47 713	
		Total de l'actif immobilisé	2 958 467	1 760 873	1 197 594	
					1 121 961	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens	250 106		250 106	
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL	250 106		250 106	
					149 758	
		Avances et acomptes versés sur commandes	11 708		11 708	
					13 391	
Actif circulant	Divers	Clients et comptes rattachés	654 023		654 023	
		Autres créances	1 002 694		1 002 694	
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	1 656 718		1 656 718	
					1 477 985	
Actif circulant	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie.				
		Disponibilités	760 165		760 165	
		TOTAL	760 165		760 165	
					401 805	
Charges constatées d'avance		Charges constatées d'avance	48 454		48 454	
					21 238	
		Total de l'actif circulant	2 727 152		2 727 152	
					2 064 179	
Frais d'émission d'emprunts à étailler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
		TOTAL DE L'ACTIF	5 685 620	1 760 873	3 924 746	
					3 186 141	
(1) Dont droit au bail Renvois : (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		

PERCIPPIO ROBOTICS SA

PERCIPPIO ROBOTICS SA

Périodes 01/01/2018 31/12/2018 Durées 12 mois
 01/01/2019 31/12/2019 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises Production vendue : - Biens - Services Chiffre d'affaires net Production stockée production immobilisée Produits nets partiels sur opérations à long terme Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Autres produits	33 796	1 549 100 488 332 2 037 432	1 549 100 522 129 2 071 229 100 348 447 226 107 888 13 464 21	1 153 750 532 262 1 686 012 -659 744 466 936 152 164 28 537 1 510
			Total	2 740 178	1 675 417
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats Variation de stocks Matières premières et autres approvisionnements Achats Variation de stocks Autres achats et charges externes (3) Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations d'exploitation amortissements · sur immobilisations · sur actif circulant · pour risques et charges Autres charges			698 482 804 011 18 580 771 333 307 422 386 312 24 480	197 695 570 887 13 209 723 109 150 124 364 746 2 764
			Total	3 010 622	2 022 536
		Résultat d'exploitation	A	-270 444	-347 118
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		B C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4) Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4) Autres intérêts et produits assimilés (4) Reprises sur provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			2	2
			Total	2	145
					148
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées (5) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			33 568	36 254 34
			Total	33 568	36 289
		Résultat financier	D	-33 565	-36 140
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E	-304 009	-383 259

PERCIPPIO ROBOTICS SA

Périodes 01/01/2018 31/12/2018 Durées 12 mois
01/01/2019 31/12/2019 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charge	149 909	146 494
	Total	149 909	146 494
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 338 10 000 14 338	613
	Total	14 338	613
	Résultat exceptionnel	F 135 570	145 880
Participation des salariés aux résultats	G		
Impôt sur les bénéfices	H	-190 182	-226 992
BÉNÉFICE OU PERTE ($\pm E \pm F - G - H$)		21 743	-10 386
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

La société poursuit son développement avec le renforcement des équipes techniques et le traitement de marchés à fortes perspectives ; la production en cours ressort à 250K€ à la date de clôture.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.3 Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

1.4 Informations générales complémentaires

Les notes et informations ci-après complètent les documents de base afin de permettre aux lecteurs des comptes de porter un jugement avisé.

- Les projets industriels en cours ont intégré des travaux de recherche et de développement significatifs ; à ce titre, une production immobilisée a été activée pour 447K€.
- Dans le cadre des dépenses de recherche, de développement et d'innovation, ont été comptabilisés un crédit impôt recherche pour 189K€.
- Des subventions d'exploitation liées au processus industriel ont été comptabilisées pour 95K€.

2 Faits postérieurs à la clôture

L'épidémie de Covid-19, qui s'est manifestée en France au cours du premier trimestre 2020, est un évènement qui n'affecte pas les comptes clos au 31 décembre 2019.

Cet évènement a perturbé le déroulement de l'activité à compter du 17 mars 2020, sans que les perspectives commerciales soient véritablement affectées.

Toutes les mesures de sauvegarde, nécessaires au maintien de la trésorerie ont été prises, dont le report des échéances d'un emprunt et l'activité partielle pour certains salariés.

Par ailleurs, des allongements de délais concernant les projets de recherche en cours ont été sollicités, ainsi que le report des échéances des avances remboursables.

3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

3.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
	Frais d'établissement et de développement –				
	TOTAL I				
Corporielles	Autres postes d'immobilisations incorporelles –	58 237	16 585		74 823
	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 690 376	439 965	-	2 130 341
	Installations générales, agencements, aménagements divers	1 847	-	-	1 847
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	163 655	2 331	9 151	156 836
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Corporielles	Immobilisations corporelles en cours	543 560	100 038	96 832	546 766
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	2 399 438	542 334	105 983	2 835 790
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	211	-	-	211
	Prêts et autres immobilisations financières	47 502	142	-	47 644
	TOTAL IV	47 713	142	-	47 855
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	2 505 389	559 061	105 983	2 958 467

3.1.1.1 Aménagement du cadre général – Augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			16 585		
Immobilisations corporelles	92 777		2 331		447 226
Immobilisations financières			142		
TOTAL	92 777		19 058		447 226

3.1.1.2 Aménagement du cadre général – Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	92 777		9 151		4 055
Immobilisations financières					
TOTAL	92 777		9 151		4 055

3.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		33 139	9 613	42 751
Terrains		-	-	-
Sur sol propre		-	-	-
Sur sol d'autrui		-	-	-
Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions		-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 240 557	350 840	1 591 397
Autres immobilisations corporelles				
Inst. Générales, agencements, aménagements divers		434	370	804
Matériel de transport		-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier		109 298	25 489	8 867
Emballages récupérables et divers		-	-	-
TOTAL III		1 350 289	376 699	8 867
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		1 383 428	386 312	8 867
				1 718 122
				1 760 873

3.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	
Matériel et outillage	Linéaire	2 à 5 ans
Installations générales	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

3.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Cf. 2.1.2 et 2.1.3

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	33 139	9 613	-	-	-	42 751
Corporelles	1 350 289	376 699	-	8 867	-	1 718 122
Financières	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 383 428	386 312	-	8 867	-	1 760 873

3.1.4 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

3.1.4.1 Frais de recherche et de développement

Précisions sur classification (charges/immobilisations) des frais de recherche et développement selon nature :

Les dépenses considérées comme des frais de recherche au sens de l'Avis CNC 2004-15 sont comptabilisées en charge conformément au PCG, article 212-3.

Les dépenses considérées comme des coûts de développement au sens de l'Avis CNC 2004-15 sont comptabilisées en immobilisation conformément au PCG, article 212-3. Les coûts de développement qui sont générés en interne au cours de l'exercice et correspondant à de la main d'œuvre sont activés une fois par an à la clôture, les autres coûts de développement le sont lorsqu'ils remplissent les conditions d'activation précisées dans le PCG, article 212-3.2.

Précisions sur la date de début des amortissements de frais de développement activé selon nature :

Les coûts de développement, lorsqu'ils sont immobilisés, sont amortis sur leur durée probable d'utilisation soit sur une durée comprise entre 2 et 5 ans. En cas d'échec du projet, les frais correspondant sont immédiatement amortis par une dotation exceptionnelle.

Les coûts de développement sont amortis à compter :

- de la date de mise en service pour les coûts de développement correspondant à des frais de développement expérimental,
- de la date d'immobilisation, correspondante au début d'utilisation du résultat des développements pour les coûts de développement correspondant à des frais de recherche appliquée-industrielle.

3.2 Actif circulant

3.2.1 État des stocks

Catégorie de stocks appropriés à notre entité	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements			
En cours de production de biens	250 106		250 106
En cours de production de services			
Produits intermédiaires			
Produits finis			
Marchandises			
TOTAL	250 106		250 106

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

3.2.2 Charges constatées d'avance et produits à recevoir

3.2.2.1 Charges constatées d'avance

3.2.2.2 *Produits à recevoir*

3.3 Capitaux propres

3.3.1 Capital social

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice, ou les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	714	71 400
Mouvements :		
.....		
.....		
.....		
Position fin de l'exercice	714	71 400

3.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	71 400	-	-	71 400
Réserve, primes et écarts	486 824	-	-	486 824
Report à nouveau	-224 750	-	10 387	-235 137
Résultat	-10 387	32 130	-	21 743
Subventions d'investissement	620 324	-	178 433	441 891
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	427 912	-	-	427 912
TOTAL	1 371 323	32 130	188 819	1 214 633

3.3.3 Subventions d'investissement et avances remboursables

Les subventions finançant des frais de recherche, soit des dépenses non immobilisées, sont comptabilisées en subvention d'exploitation et comptabilisées au résultat d'exploitation en proportion des frais financés et engagée au cours de l'exercice.

Les subventions finançant des frais de développement, soit des dépenses immobilisées, sont comptabilisées en subvention d'investissement et comptabilisées au résultat exceptionnel au même rythme que les amortissements de l'exercice.

Les avances remboursables obtenues en faveur de la recherche et du développement dont le remboursement est conditionnel sont, en cours d'exécution du contrat, comptabilisées en compte "Avances conditionnées" présenté au bilan dans la rubrique "Autres fonds propres" conformément au PCG, article 941-16.

Au dénouement de l'opération, s'il est probable que l'opération soit un succès, ou tant qu'il n'est pas certain qu'elle sera un échec du point de vue des critères fixés par le contrat, l'avance et maintenue dans les fonds propres jusqu'à son remboursement.

La prime ou les intérêts éventuellement prévus au contrat qui seront susceptibles d'être versée en cas de remboursement ne sont provisionnés que lorsqu'il devient probable que les critères fixés par le contrat et conditionnant le succès, seront réunis.

3.3.3.1 Subventions d'équipement

Une subvention d'un montant de 100 826 € a été attribuée par le FEDER ; cette subvention a été répartie en fonction de la nature des dépenses s'y rattachant, à savoir :

- subvention d'exploitation pour un montant de 78 864 €

* pour 2012-2013 à hauteur de 67 761 €

* pour 2014 à hauteur de 11 103 €

- subvention d'investissement pour un montant de 21 962 €, totalement reprise au cours de l'exercice.

Une subvention d'un montant de 499 132 € a été attribuée par BPI FRANCE ; cette subvention a été répartie en fonction de la nature des dépenses s'y rattachant, à savoir :

- subvention d'exploitation pour un montant de 321 822 €

* pour 2013-2014-2015 à hauteur de 137 917 €

* pour 2016 à hauteur de 51 049 €

* pour 2017 à hauteur de 114 865 €

* pour 2018 à hauteur de 17 991 €

- subvention d'investissement pour un montant de 177 310 €, totalement reprise au cours de l'exercice.

Une subvention d'un montant de 707 000 € à l'origine a été attribuée par le FEDER ; cette subvention a été répartie en fonction de la nature des dépenses s'y rattachant, à savoir :

- subvention d'exploitation pour un montant de 266 947 €

* pour 2015 à hauteur de 11 979 €

* pour 2016 à hauteur de 83 719 €

* pour 2017 à hauteur de 47 583 €

* pour 2018 à hauteur de 85 365 €

* pour 2019 à hauteur de 38 301 €

Les dépenses prévues n'ayant pas été réalisées en totalité, le montant de la subvention est adapté au montant des dépenses réelles, soit une subvention totale de 678 312 €.

- subvention d'investissement pour un montant de 411 365 €

Une subvention d'un montant de 233 402 € a été attribuée par l'ANR ; cette subvention a été répartie en fonction de la nature des dépenses s'y rattachant, à savoir :

- subvention d'exploitation pour un montant de 140 072 €
 - * pour 2016 à hauteur de 0 €
 - * pour 2017 à hauteur de 3 200 €
 - * pour 2018 à hauteur de 28 468 €
 - * pour 2019 à hauteur de 49 945 €
 - * pour 2020 à hauteur de 58 459 €
- subvention d'investissement pour un montant de 93 330 €

Une subvention d'un montant de 139 390 € à l'origine a été attribuée par le FEDER ; cette subvention a été répartie en fonction de la nature des dépenses s'y rattachant, à savoir :

- subvention d'exploitation pour un montant de 47 221 €.
 - * pour 2016 à hauteur de 297 €
 - * pour 2017 à hauteur de 38 716 €
 - * pour 2018 à hauteur de 3 448 €
 - * pour 2019 à hauteur de 4 760 €

Les dépenses prévues n'ayant pas été réalisées en totalité, le montant de la subvention est adapté au montant des dépenses réelles, soit une subvention totale de 83 725 €.

- subvention d'investissement pour un montant de 36 504€

Une subvention d'un montant de 427 032 € a été attribuée par BPI FRANCE ; cette subvention a été répartie en fonction de la nature des dépenses s'y rattachant, à savoir :

- subvention d'exploitation pour un montant de 223 672 €.
 - * pour 2018 à hauteur de 2 255 €
 - * pour 2019 à hauteur de 2 246 €
 - * pour 2020 à 2021 à hauteur de 219 171 €
- subvention d'investissement pour un montant de 203 360 €.

Une quote-part de subvention rapportée au compte de résultat au rythme des amortissements a été comptabilisée sur l'exercice pour 150K€.

3.3.3.2 Avances remboursables

Une avance remboursable accordée par BPI FRANCE est de 283 748€ comptabilisée en compte 167400 "avance remboursables" ; cette aide est exclusivement affectée au projet "MoMeQa" ; la société s'engage à rembourser à BPIFRANCE, sauf échec commercial, la somme de 315 000€ selon échéancier prévisionnel définit au contrat.

Une avance remboursable accordée par BPI FRANCE est de 213 516€ comptabilisée en compte 167410 "avance remboursables" ; cette aide est exclusivement affectée au projet "FRENCH PRECISION" ; la société s'engage à rembourser à BPIFRANCE, sauf échec commercial, le montant de l'aide actualisé, selon les modalités visées au contrat.

3.4 Passifs et provisions

3.4.1 Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	-	10 000	-	10 000
Provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAL	-	10 000	-	10 000

3.4.1.1 Aménagement du cadre général – Augmentations

Augmentations (dotations) de l'exercice	Ventilation des augmentations (dotations)		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions réglementées			
Provisions pour risques			10 000
Provisions pour charges			
TOTAL			10 000

3.4.1.2 Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	10 000	-	10 000
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts (1)	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer*	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL		10 000		10 000

	Montant au début de l'exercice	Constitution par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques			10 000				10 000
Provisions pour charges							
TOTAL			10 000				10 000

3.4.2 Précisions sur d'autres dettes

3.4.2.1 Produits constatés d'avance

Libellé	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Acomptes clients facturés			1 187 600		
Subventions d'exploitation			277 630		
TOTAL			1 465 230		

3.4.2.2 Charges à payer

Nature	Montants
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	224
Fournisseurs – Factures non parvenue	37 828
Dettes fiscales et sociales	71 175
TOTAL	109 227

3.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	47 644	-	47 644
	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	654 024	654 024	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés	1 282	1 282	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	485	485	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	191 322	191 322
		Taxe sur la valeur ajoutée	94 027	94 027
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	715 286	550 174
	Groupe et associés	-	-	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	293	293	-
	Charges constatées d'avance	48 454	48 454	-
TOTAL		1 752 817	1 540 061	212 756

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	224	224	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	402 903	197 004	205 899	-
Emprunts et dettes financières divers		591 250	153 750	437 500	-
Fournisseurs et comptes rattachés		104 165	104 165	-	-
Personnel et comptes rattachés		44 658	44 658	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		63 569	63 569	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 913	2 913	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 669	8 669	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		483	483	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		1 465 230	1 465 230	-	-
TOTAL		2 684 064	2 040 665	643 399	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	325 880
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	-

3.6 Compte de résultat

3.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens		1 549 100	1 549 100
- Services	33 797	488 332	522 129
Chiffre d'affaires net	33 797	2 037 432	2 071 229

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Engagements financiers donnés et reçus

4.1.1 Engagements financiers reçus sur emprunts

- un emprunt de 230K€ : caution solidaire de Monsieur David HERIBAN à hauteur de 115 000€ et garantie du Fonds Européen d'investissement (FEI) à hauteur de 50%.

- un emprunt de 300 K€ : nantissement de premier rang sur le fonds de commerce.

- un emprunt de 150 K€ : nantissement de deuxième rang sur le fonds de commerce.

- un prêt BPI FRANCE de 250K€ : une somme de 12 500€ a été conservée comme gage espèces ; ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie Prêt d'Amorçage Investissement à hauteur de 40% et d'une garantie du dispositif InnovFin du Fonds Européen d'Investissement(FEI) à hauteur de 40%.

- un prêt BPI FRANCE de 500K€ : une somme de 25 000€ a été conservée comme gage espèces ; ce financement bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de Garantie Prêt d'Amorçage Investissement à hauteur de 30% et d'une garantie du dispositif InnovFin du Fonds Européen d'Investissement(FEI) à hauteur de 50%.

4.1.2 Engagements en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.